

## Fonctionnement de la RIDT

- 1999 création par 7 municipalités le 8 décembre pour la gestion du lieu d'enfouissement sanitaire (LES) situé à Dégelis
- 2003 devient « bras technique » de la MRC de Témiscouata suite à l'adoption du premier plan de gestion des matières résiduelles par les 20 municipalités
- 2007 modification de la RIDT par décret ministériel le 29 mars. La RIDT possède alors **l'ensemble des compétences pour la gestion des matières résiduelles sur l'ensemble du territoire de la MRC de Témiscouata**
- 2008 ouverture du premier écocentre  
début du contrat régional de vidanges des boues de fosses septiques
- 2009 ouverture du lieu d'enfouissement technique (LET) régional et construction de la cellule n°1  
ouverture des trois autres écocentres
- 2010 réalisation de l'état des lieux des installations septiques de résidences isolées  
début du contrat régional de collecte des matières résiduelles
- 2013 ouverture de l'entrepôt pour le pré-traitement des tubulures d'érablières
- 2020 construction de la cellule d'enfouissement n°2  
ouverture du centre de pré-tri des matières recyclables à Dégelis

La RIDT dessert l'ensemble du territoire de la MRC de Témiscouata soit les **19 municipalités et 19 497 habitants**.

Cela inclut, pour certains services, les territoires forestiers comme le Parc National, la ZEC Owen ou les érablières soit 3 900 km<sup>2</sup> (45 fois plus étendu que le territoire de la ville de Rivière-du-Loup pour une population comparable).

Les orientations et décisions sont prises par un **conseil d'administration** formé d'un(e) représentant(e) par municipalité donc **19 délégué(e)s**. Ceux-ci élisent parmi les membres un président et un vice-président, le directeur général est le secrétaire-trésorier.

Une **quinzaine d'employé(e)s** sont répartis dans les différents services de la RIDT.

### Contexte financier et statistique

Le **budget 2022** est **4 461 854 \$** et les revenus proviennent pour 17 % de facturation de services, 23 % de subventions et 60 % de quotes-parts municipales. Ces quotes-parts sont facturées selon une répartition calculée à 50 % selon la richesse foncière uniformisée et à 50 % selon la population, excepté pour les vidanges des boues d'installations septiques facturées au réel.

#### Répartition des coûts des service pour 2022

<b>Administration</b> Sensibilisation –PGMR	<b>398 067 \$</b> <i>soit 9 %</i>
<b>Écocentres</b> <i>incluant vente de bacs et autres</i>	<b>878 734 \$</b> <i>soit 21 %</i>
<b>Collecte du recyclage</b>	<b>641 937 \$</b> <i>soit 14 %</i>
<b>Collecte des déchets</b>	<b>574 796 \$</b> <i>soit 12 %</i>
<b>Centre de tri des matières recyclables</b>	<b>283 900 \$</b> <i>soit 6 %</i>
<b>Lieu d'enfouissement</b>	<b>1 029 409 \$</b> <i>soit 23 %</i>
<b>Matières organiques</b> <i>ICI et dépôts</i>	<b>177 479 \$</b> <i>soit 4 %</i>
<b>Vidanges installations septiques</b>	<b>477 532 \$</b> <i>soit 11 %</i>

#### Autres données financières au 31 décembre 2020

<b>Dettes à long terme</b>	<b>4 202 100 \$</b>
Écocentres	595 900 \$
Lieu d'enfouissement technique	3 606 200 \$
<b>Surplus libre</b>	<b>637 991 \$</b>
<b>Fond de roulement disponible</b>	<b>98 073 \$</b>
<b>Placements à long terme</b>	<b>462 284 \$</b>
Lieu d'enfouissement technique	440 426 \$
Anciens lieux d'enfouissement (2)	21 858 \$

## Exemple de répartition des coûts nets des services pour l'année 2020

	Déchets	Recyclage	Écocentres	Total
<b>Total coûts nets</b> <i>incluant collecte, traitement, administration, sensibilisation et taxes applicables</i>	<b>1 343 806 \$</b>	<b>123 099 \$</b>	<b>512 428 \$</b>	<b>1 979 333 \$</b>
	113 \$/u.o.* 166 \$/t	10 \$/u.o.* 56 \$/t	43 \$/u.o.* 99 \$/t	167 \$/u.o.* 128 \$/t

\*en se basant sur le nombre de logements (9 946 unités d'occupation), de chalets (1 283 u.o.) et d'industries, commerces et institutions (626 u.o.)

Comme on peut le constater, **le coût pour gérer les déchets enfouis est de loin le plus élevé**, même si l'utilisation du lieu d'enfouissement de Dégelis permet des économies non négligeables par rapport à un transfert des déchets en dehors de la région.

- Recycler une tonne de matières recyclables coûte 3 fois moins cher que de l'enfouir
- Valoriser une tonne de matières dans un écocentre coûte 1,5 fois moins cher que de l'enfouir

Il est donc primordial que les citoyens, entreprises et commerces participent adéquatement au tri de leurs matières résiduelles afin de limiter l'augmentation des coûts à moyen et long terme.

## Évolution des tonnages de matériaux gérés pour le milieu municipal (hors industriel)

	2020	2010
<b>Enfouissement</b> <i>dont collecte des déchets</i> <i>dont écocentres</i>	8 070 tonnes 7 570 tonnes 500 tonnes	8 445 tonnes 7 925 tonnes 520 tonnes
<b>Écocentres et points de dépôts</b>	5 200 tonnes <i>87 % de valorisation</i>	2 218 tonnes <i>81 % de valorisation</i>
<b>Centre de tri</b>	2 198 tonnes <i>taux de rejets environ 15 %</i>	2 556 tonnes
<b>Total tonnage géré</b> <i>dont recyclé ou valorisé</i>	15 468 tonnes <i>7 398 tonnes (47 %)</i>	13 219 tonnes <i>4 774 tonnes (36 %)</i>
<b>Vidanges d'installations septiques</b>	2 052 unités 6 226 m <sup>3</sup> de boues	2 019 unités 4 676 m <sup>3</sup> de boues

## Bilan des matières détournées de l'enfouissement

Matière	Tonnage cumulé entre 2010 et 2020
Bois	7 226 t.
Matériaux de construction triés	13 145 t.
Matériaux de construction non triés	4 099 t.
Branches	3 300 t.
Matériaux compostables	3 070 t.
Matériel électronique	468 t.
Métaux	3 061 t.
Pneus	1 087 t.
Résidus domestiques dangereux	551 t.
Surplus de textiles	526 t.
Tubulures	928 t.
Agrégats	2 276 t.
Matières recyclables	26 042 t.
<b>TOTAL recyclé ou valorisé</b>	<b>65 779 t.</b>

## Contexte réglementaire

**Au niveau provincial**, de nombreuses lois et règlements encadrent la gestion des matières résiduelles

- Loi sur la qualité de l'environnement LRQ, c. Q-2
- Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles
- Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles Q-2, r. 19
- Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés Q-2, r. 18
- Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains Q-2, r. 37
- Règlement sur les halocarbures Q-2, r. 29
- Règlement sur les matières dangereuses Q-2, r. 32
- Règlement sur les déchets biomédicaux Q-2, r. 12
- Règlement sur l'entreposage des pneus hors d'usage Q-2, r. 20
- Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises (huile, peinture, lampe au mercure, pile, électronique, pneu, matériel réfrigérant) Q-2, r. 40.1
- Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées Q-2, r. 22

La RIDT bénéficie de diverses compensations financières pour les services mis en place

- Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles Q-2, r. 10
- Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles Q-2, r. 43

**Au niveau fédéral**, certains règlements s'appliquent aussi dont :

- Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (matières à risques spécifiées) DORS/2018-108

**Au niveau régional**, la planification est prévue dans le **plan de gestion des matières résiduelles** (PGMR) de la MRC de Témiscouata 2016-2020 qui est en vigueur depuis le 25 janvier 2017 et doit être révisé en 2022. Pour le Témiscouata, la RIDT est responsable de la rédaction et de la mise en œuvre du PGMR dont **les orientations générales** sont les suivantes :

- Rendre disponible, sur l'ensemble du territoire, des services de proximité et de qualité qui permettent d'atteindre les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, tout en respectant la capacité financière des municipalités.
- Maximiser les retombées économiques et sociales locales pour les municipalités et les organismes du milieu et assurer une appropriation efficace des projets et services par les utilisateurs.
- Augmenter la diffusion des informations en lien avec la gestion des matières résiduelles et s'assurer d'effectuer de la sensibilisation en ce sens dans tous les types de milieu du territoire (scolaire, communautaire, citoyen, ICI, ...).

**Les objectifs du PGMR** ont été établis comme suit :

- Viser un objectif global d'enfouissement de 450 kg/pers/an, tous secteurs confondus (résidentiel, CRD, ICI, ...), soit moins 10 % par rapport à 2013.
- Récupérer 70 % du plastique, du verre et du métal acceptés par le centre de tri
- Récupérer 100 % du papier et du carton potentiellement valorisable
- Détourner de l'enfouissement 75 % des matières organiques issues des différents secteurs d'activités
- Valoriser 100 % des boues municipales et des installations septiques, dans la mesure où celles-ci respectent les critères de valorisation
- Récupérer et valoriser plus de 80 % des résidus de béton, brique, asphalte qui peuvent être valorisables
- Récupérer et valoriser plus 80 % des matériaux de type CRD
- Obliger les utilisateurs à trier le bois et l'orienter vers les services prévus
- Mettre en place et gérer l'ensemble des services accessibles par le biais de la REP
- Mettre en œuvre des systèmes de réemploi pour les différents types de matériaux, avec des partenaires
- Suivre l'évolution des actions prévues et diffuser les résultats

**Un plan d'action** comportant 39 mesures a donc été accepté. Les orientations sont les suivantes :

- Avoir les services et infrastructures nécessaires à l'atteinte des objectifs du PGMR sur le territoire
- Favoriser une gestion régionale et concertée sur les matières résiduelles qui permette une dynamique sociale et économique durable
- Assurer l'efficacité des actions prévues au PGMR
- Accompagner les générateurs de matières résiduelles pour les sensibiliser à une gestion responsable de leurs matières
- Promouvoir les objectifs à atteindre et sensibiliser la population sur les manières d'y arriver
- Mettre en place et appliquer des mesures incitatives et coercitives afin d'atteindre les objectifs de la Politique

## Contexte technique

Afin de gérer les matières résiduelles et voir à recycler ou valoriser un maximum de déchets, la RIDT a mis en place différents moyens et services :

- la collecte et le traitement des matières recyclables en bacs roulants ou en conteneurs
- la collecte et le traitement des déchets en bacs roulants ou en conteneurs
- les quatre écocentres
- la vidange des boues d'installations septiques
- le pré-tri des tubulures d'érablières avec la Société VIA
- la mise en valeur des biens usagés provenant des écocentres avec Service Accès Emploi
- la réutilisation des surplus de textiles avec les comptoirs de linge et Livr' Avenir
- le recyclage des vieux fils électriques avec l'école secondaire de Dégelis
- la Mini-collecte pour les cartouches d'encre, piles, goupilles d'aluminium, attaches à pains, lunettes, ...
- la vente de bacs roulants et de pièces de remplacement
- la vente de vaisselle compostable et le prêt de vaisselle lavable

Depuis l'automne 2021, **16 dépôts municipaux** sont en place et permettent de recevoir dans chaque municipalité, les résidus verts, les branches et les produits dangereux d'origine résidentielle.

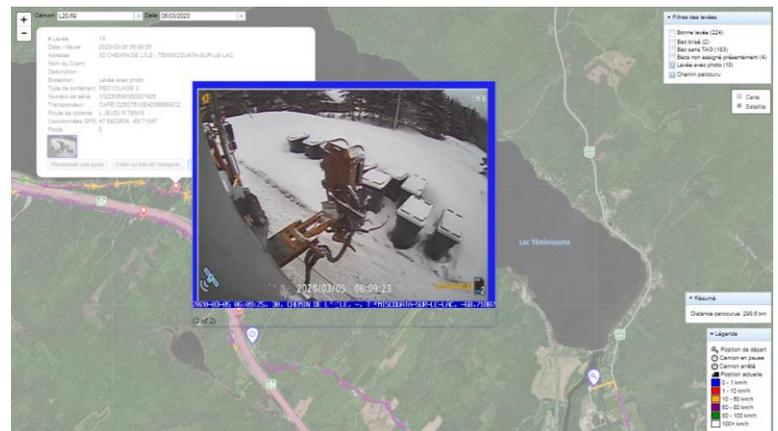
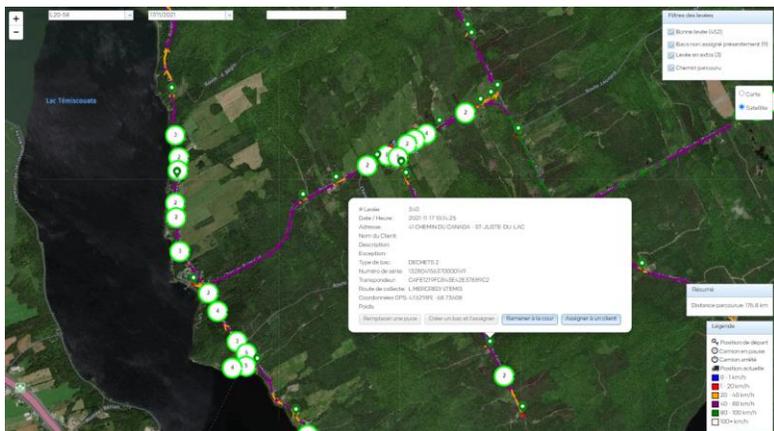
D'ici le début de l'été 2022, afin de gérer les matières organiques, la RIDT distribuera à **tous les foyers** de la région des **équipements de compostage domestique**. De plus, les industries, commerces et institutions qui produisent des matières organiques recevront un **conteneur spécifique** qui sera collecté une fois par semaine. Certains conteneurs similaires seront accessibles aux citoyens qui voudraient les utiliser. Les matières recueillies seront ensuite valorisées pour éviter leur enfouissement.

### Collecte et transport des matières résiduelles

- contrat en sous-traitance à Service Sanitaire Alain Deschênes (SSAD) du 1<sup>er</sup> décembre 2019 au 30 novembre 2024
- coût du contrat estimé : 6 598 000 \$ sur 5 ans
- nécessite 5 camions (2 à chargement avant pour les conteneurs et 3 à chargement latéral pour les bacs roulants)
- 3 500 kms de collecte par semaine pour desservir environ 11 000 foyers et 600 commerces et institutions
- 12 000 bacs roulants et 800 conteneurs levés chaque semaine
- système de suivi des collectes : puces RFID sur les conteneurs, géolocalisation des levées de bacs roulants, enregistrements vidéo des collectes et suivi GPS en temps réel des camions

### À prévoir en 2022

- une collecte d'encombrants sur inscription au printemps (mai)
- **pas de collecte des bacs roulants à déchets chaque semaine durant l'été**. Toute l'année en alternance avec recyclage.
- à partir de fin juin, ajout d'une collecte par semaine des nouveaux conteneurs pour les matières organiques



## Lieu d'enfouissement technique - Dégelis

- mis aux normes en 2008 et construction de la cellule n°1 au coût de 4 774 000 \$
- construction de la cellule n°2 en 2020 au coût de 1 683 000 \$
- début de l'exploitation en janvier 2009 pour une durée de vie utile de 30 ans mais devrait atteindre 36 ans minimum
- autorisé par le MELCC en fonction d'un volume d'enfouissement total 532 956 m<sup>3</sup>
- système d'étanchéité à double niveau avec membranes
- collecte et traitement des eaux de lixiviation avant leur rejet dans le réseau d'égout de Dégelis
- captage et brûlage des biogaz, sans valorisation énergétique
- programme complet de suivi environnemental (eaux de surface, souterraines, lixiviats et biogaz) et comité de vigilance

### Quelques données

- moyenne annuelle de 10 100 tonnes de déchets enfouis et 3 400 tonnes de matériel de recouvrement utilisé
- environ 2 300 apports chaque année
- provenance des déchets
  - 51 % résidentiel en bacs roulants
  - 27 % commercial en conteneurs
  - 7 % industriel en apport direct
  - 5 % démolition en apport direct
  - 5 % boues de papetière
- composition des déchets enfouis
  - 30 % déchets non valorisables
  - 22 % matières organiques alimentaires
  - 13 % matières organiques résidus verts
  - 12 % matières recyclables
  - 12 % bois
  - 11 % autres matériaux allant aux écocentres



## Écocentres - Dégelis, Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac quartier Cabano

- construction des quatre écocentres au coût de 790 00 \$ en 2008
- ouverts toute l'année selon des horaires saisonniers variables
- accès gratuit, sans limite et sans justificatif, pour les citoyens
- accessibles aux industries, commerces et institutions (ICI) moyennant certains frais
- tous les types de matériaux sont acceptés mais le tri est obligatoire

### Quelques données

- plus de 30 000 clients par an dont 10 % pendant la période hivernale
- 5 200 tonnes de matériaux recyclés en 2020, autant que le contenu de tous les bacs à déchets enfouis dans l'année
- Plus d'une quinzaine de sous-traitant
  - Conteneurs KRT *transport et traitement des matériaux secs et des encombrants*
  - JM Bastille *métaux ferreux et non ferreux*
  - Groupement forestier de Témiscouata *branches*
  - Service Accès Emploi *meubles usagés et accessoires*
  - Environek *tubulures d'érablière*
  - Gestion BCK *agrégats*
  - Campor et RPM Environnement *huile usée et contenants vides*
  - Laurentides Ressources *résidus domestiques dangereux*
  - Rapidgaz *bouteilles de propane*
  - Recyc-Fluo *fluorescents*
  - GoRecycle *matériel réfrigérant*
  - ARPE Québec *matériel électronique*
  - Recyc-Québec *pneus*
  - École secondaire Dégelis  *fils électriques*
  - Transport Hugo Beaulieu et Transport Guy Levasseur *chargement et transport de matériaux*

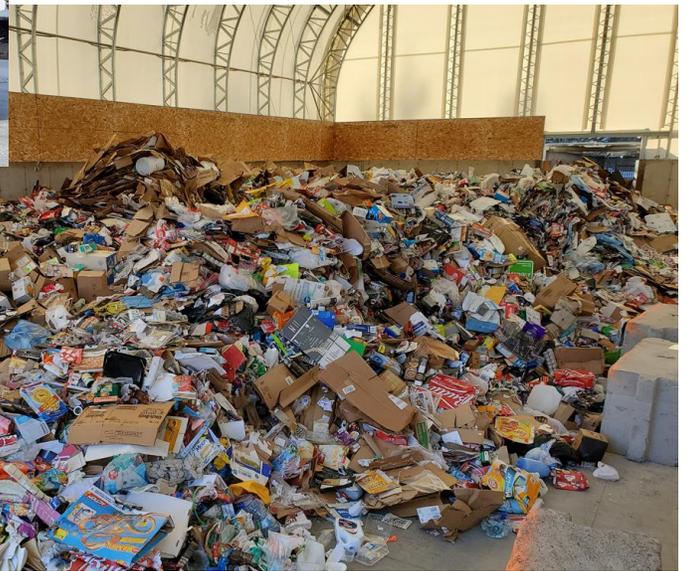


## Traitement des matières recyclables

- contrat en sous-traitance à Société VIA du 1<sup>er</sup> décembre 2018 au 30 novembre 2023
  - tri et mise en marché des matières recyclables transférées au centre de tri de Rivière-du-Loup
  - pré-tri des tubulures d'érablières à l'écocentre de Dégelis
- coût du contrat estimé : 1 092 000 \$ sur 5 ans

La RIDT a construit en 2020 un nouveau dôme sur son site de Dégelis afin de servir de centre de pré-tri pour toutes les matières recyclables collectées au Témiscouata, le tout avant leur envoi à la Société VIA à RDL.

- construction au coût de 446 500 \$
- permet de trier les plus grosses erreurs de tri et bientôt de retirer le carton industriel pour ne pas les envoyer à RDL
- permet une capacité de stockage d'environ deux semaines en cas de problème au centre de tri de Société VIA
- permet d'envoyer les matières recyclables ailleurs qu'à RDL, au besoin
- toutes les matières sont rechargées dans des remorques par Exploitation JAFFA évitant ainsi plus de 54 000 kms de transport en camions chaque année (235 remorques de 53' au lieu de 670 petits camions de collecte)



## Vidanges des boues d'installations septiques

- contrat en sous-traitance à Simetech Environnement du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2022
- coût du contrat estimé : 2 315 000 \$ sur 5 ans
- près de 5 600 résidences isolées au Témiscouata
- vidange des boues d'installations par les taxes municipales de service aux deux ans pour une résidence permanente, aux 4 ans pour une résidence saisonnière et sur appel pour une installation étanche
- vidange d'urgence possible, lorsque requis
- environ 2 100 vidanges planifiées et 220 vidanges d'urgence par année
- environ 6 200 m<sup>3</sup> de boues traitées par compostage avec valorisation agricole chaque année
- système de suivi des installations septiques : base de données géoréférencées BORIS 2.0, saisie des permis par la MRC, bordereau de vidange et prise de photos lors des travaux

The screenshot displays the BORIS GIS application interface for the MRC de Témiscouata - RIDT. The top navigation bar includes the logo, the name of the organization, and a search bar. The main area is divided into a map view on the right and a data table on the left. The map shows a satellite view of a residential area with several orange markers indicating septic tank locations. The data table below the map lists various records with columns for Code, Nom, Adresse, Ville, Priorité, État, and Commencé. The table is filtered to show records with 'État' set to 'FACTURE'.

Code	Nom	Adresse	Ville	Priorité	État	Commencé
B002229	ROY JEAN-YVES - 123 ROUTE 232 EST	123 ROUTE 232 EST	Témiscouata-sur-l.	CONTRAT	FACTURE	2020-05-27 13:51
B002150	FOURNIER PATRICK - 20 CHEMIN JOS.	20 CHEMIN JOSEPH-ALBERT-BOUCHARD	Témiscouata-sur-l.	CONTRAT	FACTURE	2020-05-27 13:57
B002160	FORTIN HELENE - 29 CHEMIN DE LA R.	29 CHEMIN DE LA RÉSERVE	Témiscouata-sur-l.	CONTRAT	FACTURE	2020-05-27 14:15
B002218	CAYOUILLE CAROLINE - 124 ROUTE 2.	124 ROUTE 232 EST	Témiscouata-sur-l.	CONTRAT	Attente Municipale	2020-05-27 14:24
B002221	FLOURDE SÉBASTIEN - 122 ROUTE 23.	122 ROUTE 232 EST	Témiscouata-sur-l.	CONTRAT	Deuxième tournée	2020-05-27 14:28
B002228	LAFONTAINE LUCIEN - 117 ROUTE 23.	117 ROUTE 232 EST	Témiscouata-sur-l.	CONTRAT	FACTURE	2020-05-27 14:28
B002226	CORBIN JOSÉE - 113 ROUTE 232 EST	113 ROUTE 232 EST	Témiscouata-sur-l.	CONTRAT	FACTURE	2020-05-27 14:47
B002159	BERNIER RÉGIS - 27 CHEMIN DE LA R.	27 CHEMIN DE LA RÉSERVE	Témiscouata-sur-l.	CONTRAT	FACTURE	2020-05-27 15:17
B002212	MICHAUD HÉRVÉ - 16 CHEMIN DU LAC.	16 CHEMIN DU LAC-SLOAD	Témiscouata-sur-l.	CONTRAT	FACTURE	2020-05-27 15:40
B002215	RIVARD MARIE - 32 CHEMIN DU LAC-SL.	32 CHEMIN DU LAC-SLOAD	Témiscouata-sur-l.	CONTRAT	FACTURE	2020-05-27 15:56
B002245	SOLY MARTIN - 24 CHEMIN DU LAC.	24 CHEMIN DU LAC-SLOAD	Témiscouata-sur-l.	CONTRAT	FACTURE	2020-05-27 16:05
B002222	OUELLET ALAIN - 114 ROUTE 232 EST	114 ROUTE 232 EST	Témiscouata-sur-l.	CONTRAT	FACTURE	2020-05-27 16:09
B002213	PELLETIER SYLVAIN - 22 CHEMIN DU	22 CHEMIN DU LAC-SLOAD	Témiscouata-sur-l.	CONTRAT	Attente Municipale	2020-05-27 16:30
B002225	BÉRUBÉ JACQUELINE - 108 ROUTE 23.	108 ROUTE 232 EST	Témiscouata-sur-l.	CONTRAT	FACTURE	2020-05-27 16:31
B002210	BLANCHET PIERRE - 13 CHEMIN DU L.	13 CHEMIN DU LAC-SLOAD	Témiscouata-sur-l.	CONTRAT	FACTURE	2020-05-27 16:37
B002222	DUMONT MICHELINE - 110 ROUTE 23.	110 ROUTE 232 EST	Témiscouata-sur-l.	CONTRAT	Attente Municipale	2020-05-27 16:46
B002224	FIDUCIE DANIEL LAVOIE - 104 ROUTE 23.	104 ROUTE 232 EST	Témiscouata-sur-l.	CONTRAT	FACTURE	2020-05-27 16:50
B002223	BASTILLE MICHEL - 100 ROUTE 232 EST	100 ROUTE 232 EST	Témiscouata-sur-l.	CONTRAT	FACTURE	2020-05-27 17:10
B002259	JULIE CADRIEN	214 ROUTE 232 EST	TEMISCOUATA-S.	CONTRAT	FACTURE	2020-05-28 07:03
B002240	ROBERT MATHIEU - 39 RUE DE LA SEI.	39 RUE DE LA SEIGNEURIE	Témiscouata-sur-l.	CONTRAT	FACTURE	2020-05-28 07:10
B002217	MICHAUD STEVE - 9 CHEMIN DU LAC.	9 CHEMIN DU LAC-SLOAD	Témiscouata-sur-l.	CONTRAT	FACTURE	2020-05-28 07:16
B002214	ST-PIERRE REJEAN - 14 CHEMIN DU L.	14 CHEMIN DU LAC-SLOAD	Témiscouata-sur-l.	CONTRAT	FACTURE	2020-05-28 07:32
B002207	DUBOIS JACQUETTE - 5 CHEMIN DU L.	5 CHEMIN DU LAC-SLOAD	Témiscouata-sur-l.	CONTRAT	FACTURE	2020-05-28 07:44
B002334	LÉVESQUE NOÉLLA - 25 RUE DE LA SE.	25 RUE DE LA SEIGNEURIE	Témiscouata-sur-l.	CONTRAT	FACTURE	2020-05-28 07:58
B002209	MAGNIN MICHELINE - 12 CHEMIN DU	12 CHEMIN DU LAC-SLOAD	Témiscouata-sur-l.	CONTRAT	FACTURE	2020-05-28 08:06
B002243	BÉRUBÉ ROBERTO - 19 ROUTE 232 EST	19 ROUTE 232 EST	Témiscouata-sur-l.	CONTRAT	Deuxième tournée	2020-05-28 08:41
B002264	MALBROUÉ INC. - 107 ROUTE 232 EST	107 ROUTE 232 EST	Témiscouata-sur-l.	CONTRAT	FACTURE	2020-05-28 08:41
B002265	MALBROUÉ INC. - 107 ROUTE 232 EST	107 ROUTE 232 EST	Témiscouata-sur-l.	CONTRAT	FACTURE	2020-05-28 08:41

